

Compte Rendu Réunion de bureau du Comité du vendredi 14 avril 2023 à 16h

Présents : C. Babaz, C. Denajar, M. Degiuli, J.Genevey, C.Lemaréchal, A.Raynaud

1/ L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 16 septembre 2023.

Le lieu du buffet n'est pas encore défini, le Mercure ayant décidé de ne plus insérer de publicité dans notre agenda.

2/ Trophée de France : le 1er tour aura lieu le 16-17 septembre à Grenoble ; laisser libre la salle du fond. Donc pas de conflit avec l'AG, qui devra se terminer sans retard (disons avant 13h).

3/ Les matchs de gré à gré devront se jouer avant le vendredi 22 septembre ; une séance "de secours" pourra être hébergée à Grenoble le samedi 9 septembre pour les matchs qui ne pourraient pas se jouer autrement.

4/ Interclubs: 2 montées supplémentaires de D3 --> D2 pour porter à 30 l'effectif D2 en 2023-24.

5/ Stylos : ne plus graver le nom des vainqueurs ni la compétition concernée mais seulement "Champion de Comité" et "Champion de Ligue" et prévoir une bouteille de champagne pour les champions nationaux ; limité strictement aux licenciés du Comité.

6/ Livres CUB disponibles comme lots dans des festivals et autres manifestations.

7/ Incident lors de l'interclub d2 : réclamation contre l'arbitre, qui donne sa démission. Suggestions :

Rappeler dans les convocations que les consignes de l'arbitre devront être respectées, sous peine de pénalités.

Reconnaître auprès de l'arbitre que le jugement a été un peu hâtif et lui demander s'il peut revenir sur sa décision.

Mettre Anne-Marie Allaire dans la boucle, dans le cadre de la Commission d'arbitrage.

8/ Séance de remise à niveau des arbitres (pénalités et scores pondérés): journée complète à programmer avec la répartition des arbitrages.

9/ Conseil Régional du 11 mai : information sur l'indice de performance. Egalement, penser à parler de «parcours bridge» lors de l'AG.